



SNASUB-FSU Normandie

Le Syndicat National de l'Administration Scolaire
Universitaire et des Bibliothèques



Collèges, lycées, EREA, établissements d'enseignement supérieur, rectorats,
DSDEN, CIO, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires, bibliothèques,
Jeunesse et sports : **des syndicalistes engagé-e-s au quotidien**

Ne restez pas isolé-e, adhérez au SNASUB-FSU !

Compte rendu du Comité social d'administration du 5 avril 2024

En l'absence de la rectrice, l'instance était animée par M. Foselle, secrétaire général de l'académie.

DECLARATION DU SNASUB-FSU

Encore une fois, les établissements scolaires et les services académiques sont attaqués par la suppression d'emplois administratifs, alors que le fonctionnement devient de plus en plus difficile à assurer, notamment par l'introduction concomitante d'applications métiers qui alourdissent les tâches : Opale en établissements, RenoiRH dans les services. Le SNASUB-FSU conteste la suppressions des 9 emplois mais aussi le barème de répartition des emplois administratifs dont la délégation du lycée Dumont d'Urville/Laplace (Caen) a fait la démonstration de son inanité le 2 avril. Nous avons constaté qu'entre le barème ancien et le nouveau adopté après la fusion des académies, la dotation de cet établissement est passée de +0,7 ETP en 2020 à +3,7 en 2021 puis +6 en 2023 après la fusion des deux lycées. Quel jugement peuvent porter les collègues des autres établissements au regard de ce barème ? Y aurait-il des collègues qui se tournent les pouces dans certains établissements ? La délégation du lycée Dumont d'Urville/Laplace a montré que des spécificités existaient et qu'il fallait absolument revoir le barème.

Lors du CSA des services académiques du 26 mars, sur les trois emplois à retirer en services académiques, un n'était pas encore identifié. Pour les deux autres, il n'y a pas eu de présentation de la réorganisation envisagée dans les services concernés (DAF et SG). Notre question unique est la suivante : comment rendre le même service avec moins de personnels ? La démonstration n'est pas établie et tout ceci donne le sentiment de sacrifice pour ne pas dire un saccage des services. Le maître-mot est « réorganisation » pour envisager l'avenir. Or, les services ont besoin de stabilité et ne peuvent être secoués par des restructuration permanente.

Les collègues se sentent malmenés et n'envisagent pas sereinement l'avenir. Ceci renvoie une image négative de notre ministère et nuit au recrutement et incite même des collègues à changer de ministère.

Tout ceci prend sa source dans la recherche d'économie dont le décret du 21 février dernier avec ses 10 milliards rabotés au budget 2024 de l'Etat ne serait qu'une première étape.

Il faut arrêter cette politique néfaste et rassurer les personnels. Cela passe par un budget conséquent, à la hauteur des besoins, des créations d'emplois, de meilleurs salaires et une reconnaissance des missions effectuées par une requalification massive de C en B et de B en A.

Remarque sur le budget 2024 : est amputé de 10 milliards de crédits en application du décret du 21 février 2024 (tous ministères confondus) : aucune info sur l'impact sur les emplois, annonce sur des annulations de crédits sur le fonctionnement.

Un scandale dans l'académie : une fiche de poste sur poste spécifique d'un enseignant dans le cadre des mutations intra académiques était viciée dès le départ. Le chef d'établissement n'avait pas trouvé mieux que de mettre le prénom d'un enseignant avec ses qualités sportives pour envisager son

recrutement. Recrutement et copinage qui bloque le mouvement, voilà pourquoi nous sommes contre le recrutement direct par les chefs d'établissement.

1. Evolution des emplois à la rentrée 2024 (vote) :

BOP 141 « Enseignement scolaire public du second degré »

➔ **6 suppressions d'emplois au 1^{er} septembre 2024 :**

Etablissement	Mesure en ETP	Ecart au barème en ETP (pour information)
Lycée Schuman Perret au Havre	-1 SAENES (Poste vacant)	+ 1.1
Lycée Aristide Briand à Evreux	-1 ADJAENES (Poste occupé)	+ 1.3
Collège Emile Chartier à Mortagne au Perche	-1 SAENES (Poste occupé)	+ 1,4
Lycée Alexis de Tocqueville à Cherbourg en Cotentin	-1 ADJAENES (Poste occupé)	+ 1.1
Lycée Jehan Ango à Dieppe	-1 ADJAENES (Poste occupé)	+1.0
Lycée Jean Jooris à Dives sur mer	-1 SAENES (Poste vacant)	+1.5

➔ **8 redéploiements au 1^{er} septembre 2024 :**

Etablissement	Mesure en ETP	Redéploiement	Ecart au barème en ETP (pour information)
Lycée Dumont-Laplace à Caen	-2 ADJAENES (Postes occupés)	Au titre du transfert de gestion des AESH et du redéploiement entre établissement	+ 6.0
Lycée Mezeray-Gabriel à Argentan	-1 ADJAENES (Poste occupé)	Au titre du transfert de gestion des AESH	+ 2.7
Lycée Le Verrier à Saint-Lô	-1 ADJAENES (Poste vacant)	Au titre du transfert de gestion des AESH	+ 0.3
Lycée Gustave Flaubert à Rouen	-2 ADJAENES (Postes vacants)	Au titre du transfert de gestion des AESH	+ 3.8
Collège Val de Vire à Vire	-1 ADJAENES et -1 SAENES (Postes occupés)	Suite à la fermeture prévue en RS2024	
Lycée Louis de Broglie à Bourg Achard	+1 AAE, + 1 SAENES, +1 ADJAENES	Suite à l'ouverture prévue en RS2024	

Lycée Bourg Achard : création d'un AAE par requalification et utilisation de la masse salariale globale pour créer cet emploi.

Un des deux postes d'ADJAENES supprimé (collège Val de Vire ou lycée Dumont d'Urville/Laplace) n'est pas réaffecté dans l'académie mais utilisé pour financer la politique de requalification.

Finalement, les requalifications ne se font pas par transformations d'emplois C en B et de B en A, donc à effectifs constantes, mais sur la base de la baisse de l'emplois

BOP 214 « Soutien de la politique de l'Education Nationale »

1 poste par service : DAF – DEC – SG.

Questions diverses du SNASUB-FSU

Nous souhaitons obtenir la liste des emplois administratifs implantés dans les Bureaux des Entreprises.

La liste sera envoyée par les autorités académiques.

Nous souhaiterions avoir le barème des labos en EPLE.

Réponse positive, sera envoyé.

Nous souhaitons avoir la nouvelle organisation de la DAF suite à la suppression d'un emploi en son sein à la rentrée 2024.

La DAF se réorganise avec un service CSP unique. Le poste de chef de SCP à Rouen quittant le poste. L'organisation sera présentée de façon plus détaillée au prochain CSA des services académiques.

Quand aura lieu le comité de suivi Opale ?

Un comité de suivi sera organisé d'ici le 15 juin.